



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris la Défense Cedex

JCDecaux SE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
JCDecaux SE
17, rue Soyer – 92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

ERNST & YOUNG et Autres
S.A.S à capital variable
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour First, TSA 14444,
92037 Paris la Défense Cedex
438476913 RCS NANTERRE

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ERNST ET YOUNG AUDIT
Tour First
TSA 14444
92037 Paris la Défense Cedex

JCDecaux SE

17, rue Soyer – 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société JCDecaux SE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCDecaux SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières (titres de participation, créances rattachées à des participations et prêts) sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 4 278,3 millions d'euros, soit 67% du montant total de l'actif.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par JCDecaux SE et sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur recouvrable des titres de participation correspond à la valeur la plus élevée entre leur prix de cession estimé et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis sur la base des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée.

Les créances rattachées à des participations et les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. A chaque clôture annuelle, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation si la capacité de remboursement de la filiale n'est pas suffisante au regard de ses prévisions de trésorerie.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, créances rattachées et prêts constituait un point clé de l'audit compte tenu du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, des taux d'actualisation, des taux de croissance à long terme et de la probabilité de renouvellement des contrats à l'échéance.

Notre réponse

Concernant l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées à :

- prendre connaissance des processus et analyses conduites par la société JCDecaux SE pour réaliser ces évaluations ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique du modèle utilisé pour déterminer les valeurs d'utilité ;
- analyser le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues :
 - par entretien avec la Direction financière et le Directoire de votre groupe et,
 - par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et avec la performance historique des filiales concernées ;
- évaluer le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance long terme et du taux de renouvellement des contrats ;

- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement net de l'entité considérée.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont également consisté à :

- vérifier l'exactitude arithmétique du modèle de dépréciation des créances rattachées à des participations et des prêts ;
- apprécier le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société JCDecaux SE par l'Assemblée générale du 10 mai 2006 pour le cabinet KPMG SA et du 20 juin 2000 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG SA était dans la dix-septième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingt-troisième année, dont vingt-deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 15 mars 2023
KPMG SA

Paris La Défense, le 15 mars 2023
ERNST & YOUNG AUDIT

Grégoire Menou
Associé

Aymeric De La Morandière
Associé

COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ

BILAN ACTIF

<i>En millions d'euros</i>		2022	2021
Immobilisations incorporelles	Valeurs Brutes	102,7	94,5
	Amortissements	-78,7	-72,0
	Valeurs nettes	24,0	22,5
Immobilisations corporelles	Valeurs Brutes	60,1	59,0
	Amortissements	-20,7	-17,3
	Valeurs nettes	39,4	41,7
Immobilisations financières	Valeurs Brutes	4 549,5	4 527,6
	Dépréciations	-271,2	-503,7
	Valeurs nettes	4 278,3	4 023,9
ACTIF IMMOBILISÉ		4 341,7	4 088,1
Clients	Valeurs Brutes	36,1	40,4
	Dépréciations	-0,2	-0,2
	Valeurs nettes	35,9	40,2
Autres créances	Valeurs Brutes	91,3	71,3
	Dépréciations	0,0	0,0
	Valeurs nettes	91,3	71,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie		1 890,7	1 446,1
Comptes de régularisation		16,5	17,5
ACTIF CIRCULANT		2 034,4	1 575,1
Charges à répartir		5,9	5,4
Ecarts de conversion actif		9,4	7,2
TOTAL GÉNÉRAL		6 391,4	5 675,8

BILAN PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021	
Capital Social	3,2	3,2	
Primes d'émission, de fusion et d'apport	726,4	726,4	
Réserves	41,2	41,2	
Report à nouveau	-18,4	0,0	
Résultat de l'exercice	229,1	-18,4	
Provisions réglementées	1,5	1,1	
CAPITAUX PROPRES	983,0	753,5	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18,3	24,1	
Dettes financières			
	Autres emprunts obligataires	2 474,5	1 967,5
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	153,5	150,1
	Emprunts et dettes financières divers	2 666,1	2 677,8
Dettes d'exploitation			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33,6	31,9
	Dettes fiscales et sociales	28,1	26,7
	Dettes diverses Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,5	0,4
	Autres dettes	4,1	5,4
Comptes de régularisation	11,7	13,1	
DETTES	5 372,0	4 872,9	
Ecarts de conversion passif	18,1	25,3	
TOTAL GÉNÉRAL	6 391,4	5 675,8	

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	99,6	81,4
Production immobilisée	8,2	6,6
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	9,8	2,7
Autres Produits	54,1	39,1
PRODUITS D'EXPLOITATION	171,7	129,8
Autres achats et charges externes	92,8	75,8
Impôts, taxes et versements assimilés	4,7	4,4
Salaires et traitements	41,7	34,3
Charges sociales	18,5	16,0
Dotations aux amortissements et provisions	13,8	15,7
Autres charges	5,2	8,2
CHARGES D'EXPLOITATION	176,8	154,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5,1	-24,6
RÉSULTAT FINANCIER	231,8	1,9
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	226,7	-22,7
Produits exceptionnels	5,2	1,5
Charges exceptionnelles	5,8	1,2
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-0,7	0,3
Participation des salariés	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices (charge +/produit -)	-3,1	-4,0
RÉSULTAT NET	229,1	-18,4

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ JCDECAUX SE

Les comptes annuels de la société JCDecaux SE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Directoire le 3 mars 2023 avec un chiffre d'affaires s'élevant à 99,6 millions d'euros, un résultat net de +229,1 millions d'euros et un total bilan de 6 391,4 millions d'euros.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société JCDecaux SA, initialement constituée sous forme de Société Anonyme, a été transformée en Société Européenne le 27 septembre 2022. Sa dénomination est devenue JCDecaux SE à cette même date.

La société a réalisé en février 2022 une émission obligataire pour 500 millions d'euros pour une durée de 8 ans à échéance février 2030.

Suite à la reprise de l'activité des filiales, notamment sur le continent américain, les dépréciations sur titres et prêts aux filiales ont fait l'objet d'une reprise nette de 232,5 millions d'euros en 2022.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

2.1.1. Principes et règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis en France, en particulier le règlement 2014-03 du 8 septembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables sont comparables à l'exercice 2021.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

2.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels. Elles sont amorties linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Les frais engagés, tant internes qu'externes, pour le développement des logiciels significatifs sont portés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de 3 ans, 5 ans ou 10 ans. Conformément aux dispositions comptables en vigueur, seuls les frais engagés sur les phases de conception détaillée, programmation et paramétrage, tests et recettes sont enregistrés en immobilisations.

Les autres frais de recherche et de développement encourus au cours de l'exercice sont comptabilisés en charges.

2.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- Mobiliers urbains
 - > linéaire 5 à 10 ans

- Installations techniques, matériel et outillage
 - > linéaire ou dégressif 5 ans ou 10 ans
- Matériel de transport
 - > linéaire 4 ans ou 15 ans
- Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations
 - > linéaire ou dégressif 3 ans, 5 ans ou 10 ans.

2.2.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la société et sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur coût d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de cession des titres de participation et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis à partir des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée :

- dans le Mobilier Urbain et le Transport, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la durée restante du contrat avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance, le business plan étant réalisé sur la durée du contrat, généralement comprise entre 5 ans et 20 ans, avec un maximum de 25 ans pour la durée la plus longue.
- pour l'Affichage, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 2 % par an en Europe et 3 % par an dans le reste du Monde, où l'affichage grand format nous semble bénéficier de conditions de marché plus favorables.
- pour l'UGT Roadside France, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la base de la durée restante des contrats avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance et d'une valeur terminale sur la base d'un taux de croissance de 2% par an, avec application d'une décote correspondant à l'hypothèse de renouvellement des contrats.
- pour l'UGT Pacifique, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 3 % par an.

Les créances rattachées à des participations et les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. À chaque clôture annuelle, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation en prenant en compte les titres si les flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net, sont négatifs.

Lors des cessions des titres de participations ou de remboursement des autres immobilisations financières, il est fait application de la méthode FIFO.

2.2.2. Actif circulant

2.2.2.1. Créances

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciations en fonction du risque de non-recouvrement.

2.2.2.2. Gestion centralisée de la trésorerie et des besoins de financement du Groupe

La société gère de façon centralisée la trésorerie et les besoins de financement du Groupe.

À ce titre, sont présents à l'actif des comptes sociaux :

- des créances rattachées aux participations en immobilisations financières pour les financements de filiales à long terme
- des comptes courants de trésorerie débiteurs ainsi que des comptes courants de cash-pooling débiteurs en autres créances

Les comptes courants de trésorerie créditeurs sont classés quant à eux en emprunts et dettes financières divers au passif.

2.2.2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

2.2.2.4. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2023 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

2.2.3. Passif

2.2.3.1. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'événements passés existant à la date de la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.

2.2.3.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière et avantages assimilés

Les engagements de JCDecaux SE résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Conformément à la recommandation ANC N°2013-02, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et en totalité par résultat lors de l'exercice de leur survenance. Le coût normal et le coût des services passés sont reconnus en résultat.

2.2.3.3. Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2023 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

2.2.4. Opérations en devises et instruments financiers

JCDecaux SE utilise des instruments financiers principalement à des fins de couverture contre le risque de change.

Les couvertures de risque de change visent à prémunir l'entreprise contre les effets de fluctuation des devises. Les instruments utilisés sont principalement des achats, ventes à terme de devises et swaps de change.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de fin d'exercice (cours de clôture). La différence éventuelle résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en compte d'écarts de conversion.

Pour les éléments couverts, un instrument financier est valorisé au bilan pour sa juste valeur en contrepartie de comptes d'écarts de conversion. Le résultat de change réalisé sur le dénouement d'instruments financiers dont le sous-jacent est toujours présent au bilan est « différé » en résultat par des produits constatés d'avance ou des charges constatées d'avance.

Pour les éléments non couverts, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour perte de change.

2.2.5. Impôts sur les bénéfices

La société a opté pour le régime fiscal des groupes. Les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leurs comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

JCDecaux SE, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble. En cas de sortie d'une des filiales du groupe fiscal, les parties se rapprocheront pour en examiner les conséquences.

2.2.6. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche, acquis au titre des dépenses de recherche de l'année précédente, est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

3. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Bien que publiant elle-même des comptes consolidés, les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

JCDecaux Holding 17, Rue Soyier

92200 Neuilly sur Seine

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Valeurs brutes	94,4	13,7	5,5	102,7
Amortissements et dépréciations	-72,0	-6,7	0,0	-78,7
VALEURS NETTES	22,5	7,0	5,5	24,0

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Brevets, licences et logiciels	88,6	5,5	0,0	94,2
Immo. incorporelles en cours	5,9	8,2	5,5	8,5
TOTAL	94,5	13,7	5,5	102,7

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS <i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Brevets, licences et logiciels	-72,0	-6,7	0,0	-78,7
TOTAL	-72,0	-6,7	0,0	-78,7

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Valeurs brutes	59,0	1,4	0,3	60,1
Amortissements et dépréciations	-17,3	-3,7	-0,3	-20,7
VALEURS NETTES	41,7	-2,3	0,0	39,4

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Mobiliers urbains	1,9	0,0	0,0	1,9
Installations, matériel et outillage	12,4	0,8	0,2	12,9
Matériel de transport	38,0	0,0	0,0	38,0
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	6,6	0,5	0,0	7,1
En-cours	0,1	0,0	0,0	0,1
TOTAL	59,0	1,4	0,3	60,1

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS <i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Mobiliers urbains	-1,3	-0,2	0,0	-1,5
Installations, matériel et outillage	-6,4	-1,1	-0,2	-7,3
Matériel de transport	-3,8	-2,0	0,0	-5,8
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	-5,8	-0,4	-0,1	-6,1
TOTAL	-17,3	-3,7	-0,3	-20,7

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>En millions d'euros</i>	VALEURS AU 01/01/2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31/12/2022
Participations	2 977,5	3,2	3,1	2 977,6
Créances rattachées à des participations	1 547,0	213,6	191,4	1 569,2
Autres immobilisations financières	3,1	43,4	43,8	2,7
VALEURS BRUTES	4 527,6	260,2	238,3	4 549,5
Dépréciations des participations	-356,5	-10,3	-203,3	-163,5
Dépréciations des créances rattachées	-147,2	-36,4	-75,9	-107,7
DÉPRÉCIATIONS	-503,7	-46,6	-279,1	-271,2
VALEURS NETTES	4 023,9	213,6	-40,8	4 278,3

La valeur brute des créances rattachées à des participations présente une variation nette de + 22,2 millions d'euros qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- JCDecaux Amériques Holding pour +72,2 millions d'euros
- JCDecaux AdTech pour +8,7 millions d'euros
- JCDecaux North America pour -54,6 millions d'euros
- JCDecaux do Brazil pour -9,2 millions d'euros.

La dépréciation des participations présente une variation nette de -193,0 millions d'euros qui s'explique principalement par la reprise de dépréciations des titres :

- JCDecaux Amériques Holding : reprise pour 193,7 millions d'euros
- IGP Decaux SPA : reprise pour 9,6 millions d'euros.

La dépréciation des créances rattachées présente une variation nette de -39,5 millions d'euros qui s'explique principalement par :

- JCDecaux Amériques Holding : reprise pour 75,9 millions d'euros
- JCDecaux Afrique Holding : dotation pour 25,3 millions d'euros
- VIOOH : dotation pour 8,4 millions d'euros.

Les actions propres détenues par JCDecaux SE dans le cadre d'un contrat de liquidité figurent dans le poste Autres Immobilisations Financières. Au 31 décembre 2022, JCDecaux SE détient 113 720 actions propres pour une valeur de 2,0 millions d'euros. Au cours de l'exercice, 2 347 161 actions ont été achetées pour une valeur 43,1 millions d'euros et 2 357 955 actions ont été vendues pour une valeur d'acquisition de 43,9 millions d'euros générant un mali de cession de 0,2 million d'euros.

7. DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Contrat de capitalisation	46,8	46,0
Valeur mobilière de placement	756,6	362,3
Instruments financiers	1,3	0,3
Dépôts à terme à moins d'un an	851,0	420,0
Banque	235,0	617,5
TOTAL	1 890,7	1 446,1

8. CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Frais d'émission d'emprunts	5,9	5,4
TOTAL	5,9	5,4

Les frais d'émission d'emprunts sont relatifs :

- à la mise en place en février 2012 d'une ligne de crédit revolving confirmée et de ses avenants, échéance juin 2026
- à l'émission en juin 2016 d'un emprunt obligataire de 750 millions d'euros, échéance juin 2023
- à l'émission en avril 2020 d'un emprunt obligataire de 599,9 millions d'euros (y compris abondement de 99,9 millions d'euros réalisé en octobre 2020), échéance octobre 2024
- à l'émission en avril 2020 d'un emprunt obligataire de 599,9 millions d'euros (y compris abondement de 99,9 millions d'euros réalisé en octobre 2020), échéance avril 2028
- à la mise en place en avril 2020 d'un emprunt bancaire de 150 millions d'euros échéance avril 2025.
- à l'émission en février 2022 d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, échéance février 2030.

Ces frais sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.

9. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	À MOINS D'UN AN	À PLUS D'UN AN 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE CINQ ANS
Créances	1 713,7	142,9	1 570,8	0,0
Dettes	5 372,1	1 363,0	2 909,1	1 099,9

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations, les prêts, les autres immobilisations financières ainsi que les créances sur les clients, les autres créances y compris les comptes courants débiteurs de cash-pooling vis-à-vis des filiales du Groupe et les charges constatées d'avance.

Les montants indiqués en dettes incluent les dettes obligataires, bancaires et autres dettes financières vis-à-vis des filiales y compris les comptes courants créditeurs de cash-pooling ainsi que les dettes fournisseurs, les autres dettes et les produits constatés d'avance.

10. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières de JCDecaux SE vis-à-vis d'entités qui ne sont pas ses filiales directes ou indirectes sont principalement constituées :

- des emprunts obligataires :
 - 750 millions d'euros à échéance juin 2023
 - 599,9 millions d'euros à échéance octobre 2024
 - 599,9 millions d'euros à échéance avril 2028
 - 500 millions d'euros à échéance février 2030
- un emprunt bancaire de 150 millions d'euros à échéance avril 2025
- des billets de trésorerie pour 100 millions d'euros émis dans le cadre du programme de Negotiable European Commercial Paper (NEU CP) de JCDecaux SE d'un montant maximum de 750 millions d'euros.

JCDecaux SE dispose également d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée d'échéance juin 2026 pour un montant de 825,0 millions d'euros, comprenant une sous-limite d'un montant maximum de 100 millions d'euros afin de pouvoir réaliser des tirages courts le jour même (swingline).

En cas de notation financière inférieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (Standard and Poor's), la ligne de crédit revolving et l'emprunt bancaire de 150 millions d'euros imposent le respect du ratio : dette financière nette / marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5.

JCDecaux SE est notée « Baa3 » perspective stable par Moody's et « BBB- » perspective négative par Standard and Poor's (la dernière mise à jour de Moody's datant du 31 mars 2022, et celle de Standard and Poor's du 29 septembre 2022).

En 2022, la dette nette a diminué de 28,9 millions d'euros et se décompose comme suit :

En millions d'euros	2022			2021		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires et autres emprunts auprès des établissements de crédits	775,4	1 849,8	2 625,2	17,8	2 099,8	2 117,6
Emprunts groupes	0,0	2 159,1	2 159,1	0,0	2 046,9	2 046,9
Billets de trésorerie	100,0	0,0	100,0	200,0	0,0	200,0
Compte courant de Cash Pooling	406,9	0,0	406,9	430,8	0,0	430,8
DETTE FINANCIÈRE	1 282,3	4 008,9	5 291,2	648,6	4 146,7	4 795,3
Créances rattachées à des participations et prêts	2,0	1 460,1	1 462,0	11,6	1 388,5	1 400,0
Compte courant de Cash Pooling	75,6	0,0	75,6	54,8	0,0	54,8
ACTIF FINANCIER	77,6	1 460,1	1 537,6	66,3	1 388,5	1 454,8
Instruments financiers dérivés actifs	1,3	0,0	1,3	0,3	0,0	0,3
Instruments financiers dérivés passifs	3,4	0,0	3,4	3,5	0,0	3,5
INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	-2,1	0,0	-2,1	-3,2	0,0	-3,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 889,4	0,0	1 889,4	1 445,8	0,0	1 445,8
Concours bancaires	2,8	0,0	2,8	0,1	0,0	0,1
TRÉSORERIE NETTE	1 886,6	0,0	1 886,6	1 445,7	0,0	1 445,7
DETTE NETTE	-679,8	2 548,9	1 869,1	-860,2	2 758,2	1 898,0

11. COMPTES DE RÉGULARISATION

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Couvertures de change	6,9	12,1
Intérêt financier sur emprunt obligataire	4,4	1,5
Divers	5,3	3,8
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16,5	17,4
Couvertures de change	5,2	4,6
Intérêt financier sur emprunt obligataire	6,5	8,3
Divers	0,0	0,1
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	11,7	13,0

Les charges ou produits constatés d'avance sur couvertures de change correspondent aux résultats de change réalisés sur des dérivés venant en couverture de sous-jacents toujours au bilan.

Les intérêts financiers comptabilisés en charges ou produits constatés d'avance correspondent aux intérêts payés ou perçus d'avance sur emprunts et étalés sur la durée de l'emprunt.

Les autres charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des contrats de maintenance informatique.

12. CAPITAUX PROPRES

<i>En millions d'euros</i>	01/01/2022	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021	VARIATIONS 2022	31/12/2022
Capital	3,2	0,0	0,0	3,2
Primes d'émission	323,3	0,0	0,0	323,3
Primes de fusion	159,1	0,0	0,0	159,1
Primes d'apports	244,0	0,0	0,0	244,0
Réserve légale	0,3	0,0	0,0	0,3
Autres réserves	40,9	0,0	0,0	40,9
Report à Nouveau	0,0	-18,4	0,0	-18,4
Résultat de l'exercice	-18,4	18,4	229,1	229,1
SITUATION NETTE	752,4	0,0	229,1	981,5
Provisions réglementées	1,1	0,0	0,4	1,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	753,5	-0,0	229,4	982,9

Au 31 décembre 2022, le capital social de 3 245 684,82 euros est composé de 212 902 810 actions de même catégorie et entièrement libérées, soit un montant nominal par action de 0,015 euros. Le capital social de la société est détenu à hauteur de 65,46 % (soit 139 376 511 actions) par la société JCDecaux Holding. JCDecaux SE détient, au 31 décembre 2022, 113 720 actions propres.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires.

JCDecaux SE a accordé les plans de stock-options suivant :

	Plan 2017	Plan 2016	Plan 2015
Date d'attribution ⁽¹⁾	13/02/2017	17/02/2016	16/02/2015
Date de fin d'acquisition des droits	13/02/2020	17/02/2019	16/02/2018
Date d'expiration	13/02/2024	17/02/2023	16/02/2022
Nombre de bénéficiaires	188	270	173
Nombre d'options attribuées	344 108	866 903	546 304
Prix d'exercice d'origine avant ajustement ⁽²⁾	29,77 €	34,01 €	31,29 €
Prix d'exercice après ajustement ⁽²⁾	N/A	N/A	31,12 €
Repricing – Ajustement du nombre de stock-options ⁽²⁾	N/A	N/A	3 145
Nombre d'options en vie à la fin de période	301 527	690 356	0

⁽¹⁾ JCDecaux SE n'a pas accordé de plan de stock-option depuis 2017.

⁽²⁾ Suite à l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) lancée par JCDecaux SE en juin 2015 au prix unitaire de 40 euros, 12 500 000 actions ont été rachetées le 17 juillet 2015, puis annulées. En conséquence, le nombre d'options antérieurement attribuées et vivantes à la date de l'OPAS a été ajusté par un coefficient d'ajustement de 1,0056. Le prix d'exercice des options a également été ajusté de manière à ce que l'OPAS soit neutre sur les droits des bénéficiaires d'options.

JCDecaux SE a accordé le plan d'actions gratuites suivant en 2021 :

	Plan 2021
Date d'attribution	31/10/2021
Nombre de bénéficiaires	321
Nombre d'actions gratuites	1 063 818
Taux sans risque (en %)	-0,50
Taux de distribution du dividende (en %) ⁽¹⁾	2,08
Juste valeur des actions gratuites ⁽²⁾	20,74 €

⁽¹⁾ Consensus des analystes financiers sur les dividendes futurs (source Bloomberg).

⁽²⁾ Cette juste valeur unitaire ne tient pas compte de l'effet de « turnover ».

À la clôture de l'exercice 2022, le nombre d'actions gratuites potentiel s'élève à 1 032 154 actions, après 31 664 actions annulées, dont 29 531 sur la période.

Le Plan d'attribution d'actions prévoyant que l'attribution des actions puisse se faire par émission, seule la contribution patronale a été provisionnée suivant un profil qui reflète les modalités d'acquisition des actions gratuites.

JCDecaux SE n'a pas accordé de plan d'actions gratuites en 2022.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	VALEURS AU 01/01/2022	REPRISES			VALEURS AU 31/12/2022
		DOTATIONS	CONSOMMEES	NON CONSOMMEES	
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pertes de change	0,0				0,0
Autres	4,1	0,0	0,3	0,5	3,3
PROVISIONS POUR CHARGES					
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages à long terme	20,0	1,4	0,0	6,4	15,0
TOTAL	24,1	1,4	0,3	6,9	18,3

Les engagements à prestations définies de JCDecaux SE vis-à-vis du personnel sont constitués des indemnités conventionnelles de départs en retraite et des médailles du travail.

Les provisions sont calculées avec les hypothèses suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE	2022
Taux d'actualisation	3,75 %
Taux de revalorisation des salaires	2,20 %
Duration	10,60

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang à la date de l'évaluation et dont l'échéance correspond à la durée des engagements à actualiser.

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme s'analysent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES ENGAGEMENTS	TOTAL
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE			
Ouverture	19,7	0,4	20,0
Coût des services rendus	1,3	0,0	1,4
Charges d'intérêt	0,0	0,0	0,0
Impact des acq. / cession sur la dette	0,0	0,0	0,0
Profits ou pertes actuariels	-6,2	-0,2	-6,4
Prestations payées	0,0	0,0	0,0
DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE	14,8	0,2	15,0

Après analyse des risques, JCDecaux SE n'a pas jugé nécessaire de constater de provision sur certains risques relatifs à des procédures en cours sur des litiges ou des enquêtes des autorités de la concurrence ou relatifs à des modalités de mise en œuvre ou d'attribution de contrats.

Concernant les passifs éventuels, le 12 avril 2022, le Groupe a reçu de l'Autorité de la concurrence une "Notification de griefs relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité extérieure en France" et a présenté ses observations dans le délai de 2 mois imparti. Une fois que l'Autorité de la Concurrence les aura analysées, cette dernière produira un rapport que le Groupe aura de nouveau deux mois pour commenter avant que le collège de l'Autorité de la Concurrence ne soit saisi. Le Groupe continuera à coopérer avec l'Autorité et à lui fournir toutes les explications nécessaires pour dissiper ses interrogations mais il considère le grief infondé et n'a donc pas considéré opportun de constituer une provision.

14. SITUATION FISCALE LATENTE

Allègement (+) et accroissement (-) de la dette future d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Provision pour engagements de retraite	14,8	19,7
Autres provisions	2,5	2,5
Provisions pour dépréciations des prêts et autres créances	107,7	147,2
Gain/perte latente de change	7,0	10,6
TOTAL	132,0	180,0

15. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

15.1. Chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
France	44,1	35,2
Export	55,5	46,2
TOTAL	99,6	81,4

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations d'assistance et de conseil dans les domaines administratif, technique, informatique, juridique, immobilier, social et industriel destinées aux différentes filiales du Groupe JCDecaux.

15.2. Autres produits d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Production immobilisée	8,2	6,6
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	9,8	2,7
Autres produits	54,1	39,1
TOTAL	72,1	48,4

La production immobilisée correspond aux frais engagés pour le développement de logiciels significatifs portés en immobilisations incorporelles.

Les autres produits concernent principalement les redevances des incorporels (marques, brevets, savoir-faire et autres droits) facturées aux filiales et les gains de change sur créances et dettes commerciales.

15.3. Charges d'exploitation

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Autres achats et charges externes	92,8	75,8
Impôts, taxes et versements assimilés	4,7	4,4
Salaires et traitements	41,7	34,3
Charges sociales	18,5	16,0
Dotations aux amortissements et provisions	13,8	15,7
Autres charges	5,2	8,2
TOTAL	176,8	154,4

Les autres achats et charges externes se composent principalement de charges de sous-traitance et maintenance informatique, d'honoraires de conseils, fiscaux et juridiques pour le Groupe, de coûts administratifs et de management fees facturés par des filiales.

Les autres charges correspondent essentiellement aux pertes de change sur créances et dettes commerciales.

16. RÉSULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Produits de participations	13,6	4,9
Revenus des autres créances et autres produits financiers	47,0	27,0
Charges d'intérêts et charges assimilées	-57,3	-38,8
Gains/Pertes de change nets	-4,0	-1,2
Reprises sur provisions et transferts de charges	279,2	37,3
Dotations financières aux amortissement et provisions	-46,7	-27,3
RÉSULTAT FINANCIER	231,8	1,9

Les reprises sur provisions correspondent principalement à la reprise de dépréciation des titres des filiales JCDecaux Amériques Holding pour 193,7 millions d'euros et IGP Decaux SPA pour 9,6 millions d'euros, ainsi qu'à la reprise de dépréciation du prêt à la filiale JCDecaux Amériques Holding pour 75,9 millions d'euros.

Les dotations financières aux amortissements et provisions correspondent principalement à la dépréciation des titres des filiales JCDecaux Afrique Holding pour 10,0 millions d'euros, ainsi qu'à la dépréciation des prêts des filiales VIOOH pour 8,4 millions d'euros et JCDecaux Afrique Holding pour 25,3 millions d'euros.

17. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Valeur nette des éléments d'actifs incorporels et corporels cédés	0,0	0,0
Valeur nette des éléments d'actifs financiers cédés	5,2	0,6
Dotations aux amortissements dérogatoires	0,6	0,6
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,0	0,0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5,8	1,2

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
Produit de cession des éléments d'actifs incorporels et corporels	0,0	0,0
Produit de cession des éléments d'actifs financiers	5,0	0,9
Reprise d'amortissements dérogatoires	0,1	0,6
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5,1	1,5
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-0,7	0,3

18. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
CHARGES À PAYER		
DETTES FINANCIÈRES		
Autres emprunts obligataires	24,7	17,8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7,2	0,2
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,3	8,7
Dettes fiscales et sociales	16,6	14,6
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,2	0,1
Autres dettes	0,2	0,3

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
PRODUITS À RECEVOIR		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Créances rattachées à des participations	9,3	5,0
Prêts	4,5	1,9
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	5,7	5,1
AUTRES CRÉANCES	0,2	0,0
DISPONIBILITÉS	3,8	0,1

19. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>En millions d'euros</i>	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	IMPÔTS	RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS
Résultat courant	226,7	0,1	226,8
Résultat exceptionnel	-0,7	0,2	-0,5
Boni d'intégration fiscale		2,8	2,8
Résultat net	226,0	3,1	229,1

Impôts sur les bénéfices (charge - / produit +)

20. ENGAGEMENTS HORS BILAN, AUTRES QUE LES INSTRUMENTS FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Garantie de marchés	144,0	137,2
Autres garanties	340,9	247,3
Engagements sur titres	-	-
TOTAL	484,9	384,5
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements sur titres	-	-
Ligne de crédit disponible	825,0	825,0
TOTAL	825,0	825,0

Les garanties de marchés correspondent aux garanties par lesquelles la société garantit, directement ou en contre-garantie, la bonne exécution des contrats de ses filiales.

Le poste « Autres garanties » comprend les garanties émises pour le paiement de loyers, dettes financières, de certaines de ses filiales ou les contre-garanties en faveur des banques dans le cadre de lignes de cautions accordées à ses filiales. À noter que le montant des garanties sur dettes financières (lignes de crédit et découverts bancaires) et sur lignes de garanties bancaires correspond au montant effectivement utilisé à la date de clôture.

Dans le cadre de conventions d'actionnaires, JCDecaux SE peut accorder ou se voir accorder des options d'achat (calls) en cas de non-respect de clauses contractuelles. Dans le cadre des partenariats signés, JCDecaux SE et ses partenaires bénéficient de droits de préemption et parfois de droits d'emption, de droits de suite ou d'entraînement, que JCDecaux SE ne considère pas comme des engagements donnés ou reçus. Par ailleurs, JCDecaux SE ne mentionne pas les engagements soumis à des conditions d'exercice qui limitent leur probabilité d'occurrence.

JCDecaux SE a également des engagements relatifs à des baux immobiliers et à des contrats de leasing de véhicules.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

JCDecaux SE utilise des instruments financiers à des fins de couverture contre le risque de change. L'exposition de JCDecaux SE au risque de change provient notamment de l'activité avec ses filiales à l'étranger. Elle est principalement liée :

- aux opérations financières : refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères, couverts principalement par des swaps de change à court terme
- aux opérations commerciales

Au 31 décembre 2022, les opérations contractées par la société sont les suivantes :

(En millions d'euros)	ACTIFS FINANCIERS ET COMMERCIAUX	PASSIFS FINANCIERS ET COMMERCIAUX	ACTIFS/PASSIFS	HORS BILAN ⁽¹⁾	DIFFERENTIEL
AED	0,9	31,1	-30,2	30,5	0,3
AUD	202,8	0,0	202,8	-200,4	2,4
BHD	1,1	0,0	1,1	-1,0	0,1
BRL	2,7	0,1	2,6	-1,9	0,7
CLP	3,3	0,0	3,3	-3,1	0,2
COP	1,6	0,0	1,6	-1,3	0,3
CNY	4,3	0,1	4,2	-1,2	3,0
DKK	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2
GBP	78,6	3,2	75,4	-75,3	0,1
HKD	8,1	0,0	8,1	-7,4	0,7
ILS	50,9	0,0	50,9	0,0	50,9
JPY	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
MXN	1,2	0,0	1,2	-0,7	0,5
OMR	0,0	2,9	-2,9	2,8	-0,1
PEN	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
PLN	0,8	0,0	0,8	-0,7	0,1
SAR	0,2	53,0	-52,8	52,5	-0,3
SGD	5,6	0,6	5,0	-5,2	-0,2
USD	47,0	13,1	33,9	-26,8	7,1
ZAR	3,8	12,7	-8,9	9,3	0,4
Autres	2,6	2,7	-0,1	-0,4	-0,5
TOTAL	415,9	119,5	296,4	230,3	66,1

⁽¹⁾ Achats, ventes à terme, swaps de change à court terme valorisés au taux de clôture.

Au 31 décembre 2022, la valeur de marché de ces instruments financiers (coût théorique de déboucement) s'élève à -2,1 millions d'euros.

22. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant des jetons de présence dû aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022 s'élève à 418 500 euros.

Le montant des rémunérations et avantages des membres du Directoire dû au titre de l'exercice 2022 s'élève à 4 251 042 euros.

Par ailleurs, en cas de rupture de leur contrat de travail, deux membres du Directoire bénéficient d'une indemnité de non-concurrence susceptible de leur être versée, pendant une durée de deux ans, et correspondant à 33 % de leur salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

23. EFFECTIFS

La ventilation des effectifs moyens (en équivalent temps plein) par catégorie est la suivante :

CATÉGORIE	2022	2021
Dirigeants	1	1
Cadres	413	389
Agents de maîtrise	91	91
Employés	23	19
TOTAL	528	500

24. OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et qui n'aurait pas été conclue aux conditions normales du marché.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 11 janvier 2023, le groupe a placé 600 millions d'euros d'obligations à 6 ans, à échéance janvier 2029. Le produit de cette émission sera dédié aux besoins généraux du groupe et au refinancement de dettes existantes.

26. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2022

SOCIÉTÉS	CAPITAL EN K€	AUTRES CAPITAUX PROPRES ⁽¹⁾ EN K€	QUOTE- PART DU CAPITAL EN %	VALEUR D'INVENTAIRES DES TITRES DÉTENUS EN K€		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON REMBOURSÉS EN K€		MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ EN K€	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DE L'EXERCICE 2022 EN K€	BENEFICE NET (OU PERTE) DE L'EXERCICE 2022 EN K€	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ EN 2022 EN K€
				BRUTE	NETTE	BRUT	NET				
A – FILIALES EN FRANCE DÉTENUES À PLUS DE 50 %											
JCDecaux France	8 242	1 017 006	100,00	1 392 918	1 392 918				714 474	20 666	
JCDecaux Asie Holding	6 525	25 818	100,00	54 691	54 691	527 874	527 874		-	-28 665	
JCDecaux Amériques Holding	297 000	-373 724	100,00	297 000	0	479 877	479 877		-	165 657	
JCDecaux Afrique Holding	50 000	-40 833	100,00	50 000	10 021	73 072	47 761		-	-34 494	
JCDecaux Europe Holding	584 752	174 708	100,00	625 316	625 316	77 530	77 530		-	19 149	
JCDecaux Adtech	100	0	100,00	100	100	8 743	8 743		-	-93	
B – PARTICIPATIONS EN FRANCE DÉTENUES ENTRE 10 ET 50 %											
METROBUS (comptes sociaux)	1 840	5 373	33,00	17 886	17 886				41 037	4 963	0
C – FILIALES À L'ÉTRANGER DÉTENUES À PLUS DE 50 %											
JCDecaux Street Furniture Belgium (Belgique)	269 EUR	940 119 EUR	99,79	355 493	355 493				63 155	-4 105	
JCDecaux Eesti OU (Estonie)	3 EUR	2 088 EUR	100,00	10 838	10 838				6 429	1 606	
JCDecaux Korea Inc (Corée du Sud)	1 000 000 KRW	8 489 877 KRW	50,00	1 424	1 424				15 111	4 111	
AFA JCDecaux A/S (Danemark)	7 200 DKK	90 663 DKK	50,00	2 209	2 209				41 390	8 573	4 033
JCDecaux UZ (Ouzbékistan)	3 511 652 UZS	5 507 182 UZS	65,52	1 197	242				305	-16	33
JCDecaux Israel Ltd (Israël)	109 ILS	-123 529 ILS	92,00	19	0	50 642	3 512		11 475	-3 704	
VIOOH Limited	NS GBP	-46 651 GBP	93,50	NS	NS	85 559	58 752		14 454	-12 642	

⁽¹⁾ Capitaux propres hors capital social et résultat net de l'exercice.

SOCIÉTÉS	CAPITAL EN K DEVISE	AUTRES CAPITAUX PROPRES ⁽¹⁾ EN K DEVISE	QUOTE- PART DU CAPITAL EN %	VALEUR D'INVENTAIRES DES TITRES DÉTENUS EN K€		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON REMBOURSÉS EN K€		MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ EN K€	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DE L'EXERCICE 2022 EN K€	BENEFICE NET (OU PERTE) DE L'EXERCICE 2022 EN K€	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ EN 2022 EN K€
				BRUTE	NETTE	BRUTE	NETTE				
D – PARTICIPATIONS À L'ÉTRANGER DÉTENUES ENTRE 10 ET 50 %											
APG SGA SA (Suisse)	7 800 CHF	76 434 CHF	30,00	133 084	133 084				309 144	21 955	9 526
IGP Decaux Spa (Italie)	11 086 EUR	50 147 EUR	20,48	34 861	25 754				110 589	8 297	
E – AUTRES PARTICIPATIONS À L'ÉTRANGER DÉTENUES À MOINS DE 10 % MAIS DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ											
JCDecaux Artvertising Belgium (Belgique)	1 735 EUR	178 EUR	9,29	274	178				64	4	
JCDecaux Portugal Mobiliario Urbano Lda (Portugal)	1 247 EUR	7 052 EUR	1,00	253	253				28 416	1 844	

⁽¹⁾ Capitaux propres hors capital social et résultat net de l'exercice